



Réponse du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, M. Xavier Bettel, et de la ministre de la Défense, Mme Yuriko Backes, à la question parlementaire n°3744 posée le 3 mars par l'honorable député M. David Wagner

- 1) Est-ce que le gouvernement, de manière bilatérale ou dans le cadre d'une organisation internationale dont le Luxembourg fait partie, a été sollicité par les États-Unis ou par Israël en vue de fournir un quelconque soutien aux opérations militaires contre l'Iran, que celui-ci soit militaire, logistique, financier ou politique ? Dans l'affirmative, pouvez-vous me détailler la nature de ces sollicitations et me faire part de la réponse du gouvernement ?

Non, le gouvernement n'a été sollicité ni par Israël ni par les États-Unis pour apporter un soutien particulier dans le cadre des opérations militaires contre l'Iran.

- 2) Est-ce que le Luxembourg, de manière bilatérale ou dans le cadre d'une organisation internationale dont le Luxembourg fait partie, fournit un quelconque soutien aux opérations militaires contre l'Iran, que celui-ci soit militaire, logistique, financier ou politique ? Dans l'affirmative, pouvez-vous me détailler la nature exacte de ce soutien ?

Non, le gouvernement n'a fourni aucun soutien aux opérations militaires contre l'Iran. Le gouvernement continue de privilégier les voies diplomatiques pour aboutir à une solution négociée et durable, en particulier sur le programme nucléaire du régime iranien.

- 3) Dans la négative de la question 2, est-ce que le gouvernement est décidé à éviter toute implication directe ou indirecte dans cette guerre et de rejeter toute demande en ce sens par une des parties belligérantes ?

Le gouvernement n'a pas l'intention de s'impliquer unilatéralement dans les opérations militaires contre l'Iran. Il appelle toutes les parties belligérantes à protéger les populations civiles et à agir en pleine conformité avec le droit international et avant tout la Charte des Nations unies.

Le Luxembourg estime que seules des solutions diplomatiques peuvent garantir la stabilité dans la région à long terme. Ainsi, le Luxembourg continuera de soutenir tous les efforts politiques pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et pour permettre au peuple iranien d'exercer son droit à l'autodétermination au moyen d'élections libres et démocratiques.

Luxembourg, le 07 avril 2026

Le ministre des Affaires
étrangères et du Commerce
extérieur

(s.) Xavier Bettel